

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2025**

Etaient présents : MURACCIOLI Pascal - BASSI Marie-Joséphine - QUILICI-COT Pierrette - CINQUINI Antoine - GOMEZ Marie-Claude - RONDINAUD Jacky- LAPARRA Francesca

Etaient absents avec procuration : GHIPPONI Mathieu - QUILICI Jean – Paul - LUCCHINI Emile - VACCA

Serge - KORNMANN Laëtitia

Etaient absents : ROSSO Julie - POLI Valérie

Secrétaire de séance : GOMEZ Marie-Claude

Monsieur le Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal, à 10 heures 30 minutes, Madame GOMEZ Marie-Claude fait la lecture du précédent compte rendu et est nommée secrétaire de séance par l'assemblée.

Les délibérations suivantes sont présentées et débattues :

### **- Délibération 46/2025**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de créer un contrat pour accroissement d'activité à l'école à compter du 09/10/2025, pour une durée de 1 an à 30h.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

### **- Délibération 47/2025**

La Commune de Zonza est engagée dans un processus de demande de labellisation « Musée de France ». Pour ce faire, un projet d'aménagement vise à agrandir la surface d'exposition et prévoit l'acquisition de supports de médiation et de solutions scénographiques innovantes, permettant d'offrir une véritable expérience sensible au grand public. Ce projet de partenariat prévoit de mettre en réseau les communes ayant sur le territoire des lieux de mémoire et/ou commémoratifs relatifs à la Seconde Guerre Mondiale.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

### **- Délibération 48/2025**

Afin de pouvoir procéder aux remboursements de 2 taxes d'aménagement pour un projet qui n'a pas été réalisé il y a lieu de prendre une décision modificative.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

**- Délibération 49/2025**

Monsieur le Maire expose que suite à l'obtention de grade il y a lieu de créer à compter du 17 novembre 2025, 1 poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (35h), pour le Port de Plaisance.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

**Questions diverses**

Madame LAPPARA propose de s'occuper de la taxe de séjour.

Le Maire clos la séance à 11h00.